

INTERVIEW

# «Revaloriser les centres-villes, c'est un projet de société»

Par Sibylle Vincendon — 11 septembre 2017 à 19:46



Dans le centre-ville déserté de Decazeville (Aveyron), le 21 juillet. Photo Bálint Pörnczi. Signatures

**Le député LREM Patrick Vignal, président de l'association d'élus Centre-ville en mouvement, demande au gouvernement d'agir contre l'extension des commerces en périphérie des agglomérations.**

## «Revaloriser les centres-villes, c'est un projet de société»

Faire du sauvetage des centres villes une «grande cause nationale» au même titre que la lutte contre le cancer ou la pauvreté ? Un groupe d'une centaine de députés et de maires, réunis dans l'association Centre-ville en mouvement, a demandé officiellement vendredi au Premier ministre d'accorder le label à ce combat pour 2018. Ces élus réclament en outre au gouvernement un moratoire sur les extensions des grands équipements de périphérie. Face aux foncières d'immobilier commercial et aux géants de la grande distribution qui ont de vastes projets dans ce domaine (*lire ci-contre*), on leur souhaite bonne chance.

En France, explique l'Institut pour la ville et le commerce dans une étude publiée en mai, un rideau de fer sur dix est désormais baissé et ce phénomène s'accroît «*au rythme d'un point par an*». Alors qu'en 2001, à peine 10 % des centres-villes avaient un taux de vacance commerciale supérieur à 10 %, c'est maintenant 60 %. Certes, les collectivités de taille moyenne sont les plus gravement atteintes mais «*la progression de ce phénomène concerne globalement toutes les villes*».

A qui la faute ? Aux acteurs du grand commerce bien sûr, qui ont cerné toutes ces localités et siphonné de fait l'activité du commerce à l'ancienne. Mais aussi aux élus, qui ont cédé pendant trente ans aux promesses de taxe professionnelle (bien réelle) et de création d'emplois (plus discutable).

Aujourd'hui, l'abandon de certains endroits est si évident qu'il devient difficile de l'ignorer. Pourtant, «*depuis trente ans, gauche ou droite, aucun gouvernement n'a mis les moyens sur les centres-villes*, déplore Bernard Reynès, député (LR) des Bouches-du-Rhône. *Et la prise de conscience des maires n'a eu lieu qu'à partir des années 2000*». Alors, que faire ? Patrick Vignal, député (LREM) de l'Hérault et président de Centre-ville en mouvement, esquisse des pistes.

## **En demandant le label «grande cause nationale 2018» pour les centres-villes, n'êtes-vous pas un peu alarmiste ?**

En tant que député de l'Hérault, j'ai dans ma circonscription des villes comme Lunel, qui a 27 % de boutiques vides, Béziers qui est à un niveau similaire et même Montpellier, où le taux atteint quand même 17 %. C'est une région assez sinistrée en matière de centres-villes commerçants et beaucoup de ces communes sont de véritables mouiroirs passé 19 heures.

A notre demande, l'institut de sondages CSA établit chaque année un «baromètre du centre-ville et des commerces», et cet indicateur donne quand même des indications plutôt positives : neuf Français sur dix sont attachés à la qualité des

cœurs de ville et estiment que les élus doivent s'en préoccuper. C'est aussi vrai pour les 18-24 ans : 65 % aiment y aller. En fait, ils ont un rapport affectif à l'endroit, qui fonctionne comme un réseau social du réel. Cela n'empêche pas qu'ils attendent aussi d'y trouver du wi-fi, du «click and collect», des services numériques. Mais on voit également dans cette enquête quelques signaux plus inquiétants. Car si les gens continuent à se rendre dans les secteurs centraux pour des rendez-vous chez le médecin, par exemple, ou pour l'approvisionnement alimentaire, la promenade et l'après-midi de shopping sont en baisse.

### **Vous demandez au gouvernement un moratoire sur l'extension des grandes zones commerciales. Est-ce vraiment faisable ?**

Il faut réparer les centres-villes et cela passe par la demande d'un moratoire. Si l'on ne marque pas un coup d'arrêt, on n'y arrivera pas. En 2016, 90 % des demandes d'extension concernaient des équipements en dehors des centres-villes. Il faut que la grande distribution comprenne que le mode de consommation qu'elle propose correspond de moins en moins aux besoins des gens. Et la baisse des chiffres d'affaires en France et en particulier en périphérie des agglomérations le montre.

### **A supposer que vous obteniez ce moratoire, comment pensez-vous que l'on puisse regarnir les boutiques vides ?**

Le centre-ville, ce n'est pas que des commerces. Et la liberté du commerce, qui figure dans la loi, empêche les communes de choisir quels magasins doivent s'implanter. Les villes peuvent toujours préempter des murs de boutiques si elles en ont les moyens mais encore faut-il qu'elles les aient et cela ne résout qu'une petite partie du problème.

### **Si les maires ont des moyens d'action limités, qui peut agir ?**

Les élus sont quand même concernés car on ne peut pas travailler sur la question s'ils autorisent des développements dans les zones commerciales périphériques. C'est cela que nous voulons bousculer car il faut arrêter le massacre. Mais plus largement, c'est vraiment un projet de société que de revaloriser les quartiers centraux et même un appel à un sursaut républicain. La déshérence est le terreau idéal du vote Front national. Dans des villes comme Carcassonne, Perpignan, Lunel, Béziers, Lodève ou Agde, les centres anciens sont superbes et totalement sinistrés. C'est dramatique. A Montpellier, ce sont les commerçants chrétiens, puis juifs, puis arabes qui ont façonné le centre ancien. Aujourd'hui, ces quartiers abritent les populations les plus précaires. Aussi faut-il commencer par être très dur avec les marchands de sommeil. Mais parallèlement, l'Etat doit réfléchir à revaloriser ce bâti en appliquant à l'ancien des dispositifs de défiscalisation type

loi Pinel. Et en assouplissant les contraintes urbaines des services des bâtiments de France. Enfin, le premier devoir de l'Etat, c'est de conserver ses services en centre-ville. Il est inadmissible que la préfecture, le palais de justice, la chambre de commerce, les hôpitaux et même parfois l'hôtel de ville émigrent vers la périphérie. Quand un tel signal est donné, ce sont les cabinets médicaux, les notaires et les professions libérales qui finissent par suivre.

### **Pensez-vous que le gouvernement actuel vous a entendus ?**

Si le ministère de Jacques Mézard est bien celui de la cohésion des territoires, il doit «réparer» la ville, et cela passe d'abord par son centre. Le gouvernement va mettre en place, avec la Caisse des dépôts, une agence chargée des centres-villes. La Caisse des dépôts a déjà commencé à mettre de l'argent dans 70 villes. Mais plus globalement, nous avons surtout besoin de sociologues, d'urbanistes, de toute une expertise sur mesure en fonction des territoires. Mais aussi de fontaines et de parcs...

Sibylle Vincendon

***[http://www.liberation.fr/futurs/2017/09/11/revaloriser-les-centres-villes-c-est-un-projet-de-societe\\_1595651](http://www.liberation.fr/futurs/2017/09/11/revaloriser-les-centres-villes-c-est-un-projet-de-societe_1595651)***